

Vous avez reçu cette gazette par l'intermédiaire du Conseiller en Énergie Partagé (CEP) de votre territoire. Que votre collectivité bénéficie ou non de ce service, découvrez comment le réseau breton peut accompagner votre collectivité : énergie, financements de projets, etc.



Les missions d'un CEP

Opportunités de production d'énergies renouvelables

Conseil et sensibilisation



Confort thermique des bâtiments

Plan d'actions d'économies d'énergie

Inventaire du patrimoine et des contrats

Analyse de bâtiments et pré-diagnostic

Suivi performance et optimisation

Recherche et mobilisation de financement

Bilan énergétique

Accompagnement de projet rénovation et construction

Un réseau breton historique

En France, le Conseil en Énergie Partagé a été expérimenté en Bretagne à la fin des années 90. En premier lieu, ce service mutualise une ingénierie à destination des petites et moyennes communes. Fort de son succès, le réseau opère sur le territoire depuis maintenant plus de 25 ans et s'inscrit dans un éco-système d'acteurs territoriaux. En croissance constante, il s'appuie sur un réseau de conseillers diplômés et expérimentés, qui bénéficient de ressources mutualisées : outils, logiciels, retours d'expérience, etc. Chaque conseiller peut également accéder à un parcours de formation spécifique.

Les chiffres du réseau

Profils certifiés bac + 2 à bac + 5

7 ans d'expertise individuelle (moyenne)

20 structures et + de 60 conseillers bretons

3,45 ETP au sein d'un service local CEP (moyenne)

60 % des communes bretonnes ont un service CEP

Un conseiller CEP couvre 15 communes, 35 000 habitants et 360 bâtiments (moyenne)

Réseau CARTE : 2 000 professionnels en 2027

Les partenaires ACTEE (FNCCR), l'ADEME, l'ANAP et l'Amue ont signé une convention à l'occasion de la deuxième rencontre de la Communauté des Animateurs de Réseaux Tertiaire Énergie à Paris. CARTE rassemble désormais 1 200 spécialistes de la rénovation énergétique et transition écologique et prévoit 2 000 membres d'ici 2027.

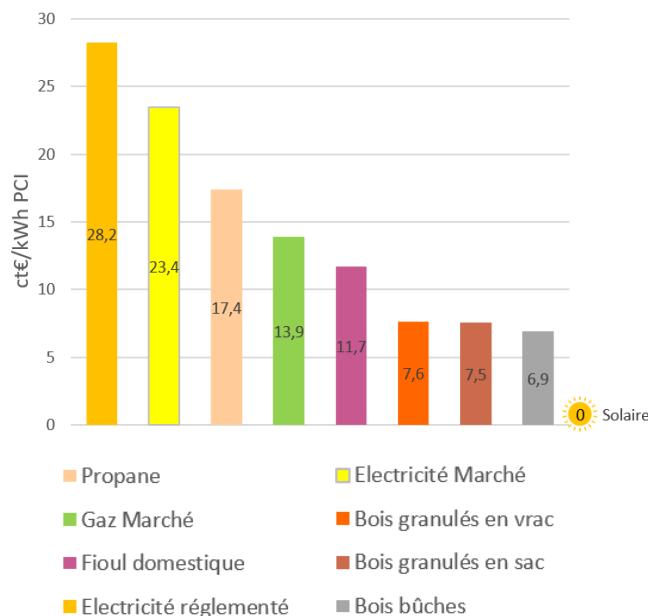
Pour mener la rénovation de leur patrimoine, les maîtres d'ouvrage publics subissent plusieurs difficultés, dont la hausse des coûts de l'énergie et une complexité des projets à mener, nécessitant une véritable expertise technique, juridique et financière. Pour faire face à ces enjeux, ils peuvent bénéficier de l'accompagnement des différents réseaux qui composent la communauté CARTE.

La convention de coopération signée le 24 octobre est une nouvelle étape, qui définit trois grandes orientations : renforcer la coopération entre les réseaux, promouvoir les actions des accompagnateurs et mutualiser les moyens et les compétences.



Actualités

Tarifs de l'énergie en novembre 2024



© Rénov' Habitat Bretagne - Tarifs résidentiels

Logiciel suivi des consommations

Les structures membres du réseau CEP ont accès à des outils. Certains sont proposés à des tarifs préférentiels, d'autres peuvent être mis à disposition gracieusement par le réseau ou leurs partenaires. Contactez Antoine Anger, animateur du réseau CEP en Bretagne, pour en savoir plus.

contact@cep-bzh.org

Banque des territoires



Face aux enjeux de transformation écologique et de cohésion sociale et territoriale, la Banque des Territoires accompagne les acteurs territoriaux dans la concrétisation de leurs projets d'intérêt général. Collectivités locales, découvrez sa large palette de solutions adaptées à vos besoins : conseils, prêts, investissements en fonds propres et quasi-fonds propres, consignations et services bancaires.

Contactez la direction régionale (bouton ci-dessous) et votre CEP.

[En savoir plus](#)

Créer un service CEP

Votre territoire ne bénéficie pas d'un service CEP ? La Région et l'ADEME vous aident à co-financer des postes de CEP.

Contactez nous : contact@cep-bzh.org